

AXA WF ACT Emerging Markets Short Duration Bonds Low Carbon I (H)

EUR

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Chiffres clés (EUR)*

Performances cumulées du fonds (%)					Valeur liquidative	
YTD	1 an	3 ans	10 ans	Création	Cap.	Dis.
-14.47	-14.47	-15.17	-2.51	+1.29	101.29	66.65

Performances annualisées du fonds (%)				Actif net du fonds (M)	
3 ans	5 ans	10 ans	Création	USD	
-5.34	-2.71	-0.25	+0.12	526.01	

Historique du dividende

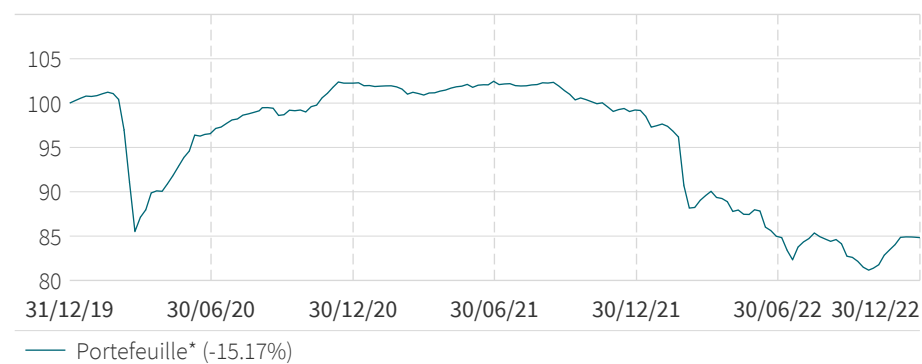
	Date d'enregistrement	Date de détachement du dividende	Dividende par part	Rendement sur 12 mois
Dec 2018	27/12/2018	28/12/2018	3.39	3.94
Dec 2019	27/12/2019	30/12/2019	3.98	4.54
Dec 2020	29/12/2020	30/12/2020	3.27	3.78
Dec 2021	29/12/2021	30/12/2021	2.78	3.43
Dec 2022	29/12/2022	30/12/2022	2.66	3.99

Rendement sur 12 mois = (Somme des dividendes) / (VL de clôture). Le rendement sur 12 mois est calculé selon le rapport entre la somme des distributions sur les 12 derniers mois et la dernière VL. Le rendement sur 12 mois peut être supérieur ou inférieur au rendement annuel du dividende effectif. Un rendement du dividende positif n'implique pas une performance positive. Les dividendes ne sont pas garantis. Les dividendes antérieurs ne présagent pas des dividendes futurs.

Les investisseurs ne doivent prendre aucune décision d'investissement fondée uniquement sur les informations contenues dans le tableau ci-dessus. Vous devez lire le document d'offre pertinent (y compris les chiffres clés) du fonds pour obtenir plus d'informations, y compris les facteurs de risque.

Performance et risque

Evolution de la performance (EUR)



Les données sont rebasées à 100 par AXA IM à la date de début du graphique.

Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

* Date de la 1ère Valeur Liquidative : 05/09/2012

Source(s) : AXA Investment Managers au 30/12/2022

Pour obtenir de plus amples informations sur AXA IM, rendez-vous sur axa-im.com

Indice de référence

Le fonds n'a pas d'indice de référence.

Le fonds est géré de manière active, sans référence à un indice de référence.

Caractéristiques du portefeuille

	Port.
Rating moyen linéaire	BBB-
Mod. Duration	2.25
Mod. Duration To Worst	2.55
Yield to worst (%)	6.90
Nombre de lignes	120
Nombre d'émetteurs	81

Profil du portefeuille

Notation ESG 

% de l'encours sous gestion couvert par la note ESG absolue : Portefeuille = 86.5% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

Performance et risque (suite)

Analyse du risque

	1 an	3 ans	5 ans	Création
Volatilité du portefeuille* (%)	7.46	10.07	8.01	6.11
Ratio de Sharpe	-1.85	-0.43	-0.20	0.17

Performance glissante (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	3 ans	5 ans	31/12/21 31/12/22	31/12/20 31/12/21	31/12/19 31/12/20	31/12/18 31/12/19	31/12/17 31/12/18	Création
Portefeuille*	0.48	3.29	0.46	-14.47	-15.17	-12.83	-14.47	-3.04	2.29	6.13	-3.18	1.29

Performance calendaire annuelle (%)

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Portefeuille*	-14.47	-3.04	2.29	6.13	-3.18	3.12	6.28	-0.71	0.19	2.58

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

Analyse du portefeuille

10 principaux titres

Libellé	Pondération (%)	Pays émetteur	Mod. Duration	Contribution
US Treasury Note 2.875% 10/31/2023	5.08	Etats-Unis	0.8	0.04
Ivory Coast (Republic of) 6.375% 03/03/2028	2.16	Cote d'Ivoire	4.2	0.09
Colombia (Republic of) 2.625% 03/15/2023	2.09	Colombie	0.2	0.00
Dominican Republic 5.5% 01/27/2025	1.99	Rep. Dominicain	1.8	0.04
AXA WF Asian Short Duration Bonds	1.96	France	2.3	0.05
Paraguay Government Intl Bond 4.7% 03/27/2027	1.60	Paraguay	3.7	0.06
DP World Crescent Ltd 3.91% 05/31/2023	1.55	Emirats Arabes	0.4	0.01
Celulosa Arauco y Constitucion 3.875% 11/02/2027	1.52	Chili	4.1	0.06
Chile (Republic of) 3.125% 03/27/2025	1.47	Chili	2.1	0.03
Bidvest Group UK PLC 3.625% 09/23/2026	1.47	Afrique du Sud	0.6	0.01
Total (%)	20.89			

Les informations sur cette société sont données à titre illustratif uniquement, sont valables à la date du reporting et ne constituent pas une recommandation à l'achat ou à la vente. Il est possible que cette entreprise ne soit plus présente en portefeuille à une date ultérieure.

* Date de la 1ère Valeur Liquidative : 05/09/2012

Source(s) : AXA Investment Managers au 30/12/2022

Pour obtenir de plus amples informations sur AXA IM, rendez-vous sur axa-im.com

Analyse du portefeuille (suite)

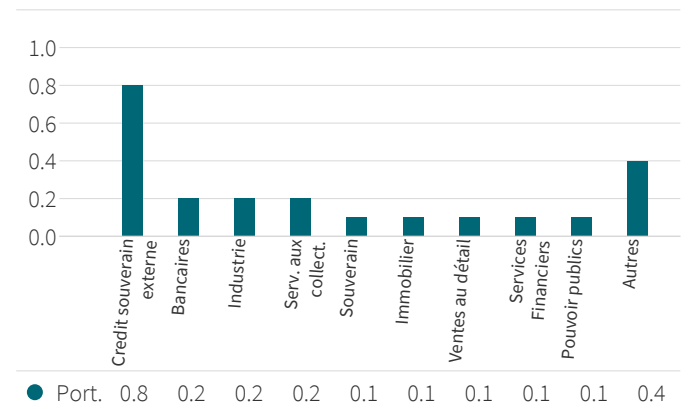
Exposition sectorielle (%)

	Portefeuille
Credit souverain externe	30.92
Bancaires	9.54
Souverain	9.26
Industrie	7.93
Serv. aux collect.	7.01
Immobilier	3.54
Services Financiers	3.13
Biens d'équip.	2.91
Agences	2.88
Energie	2.84
Autres	15.22
Cash	4.81

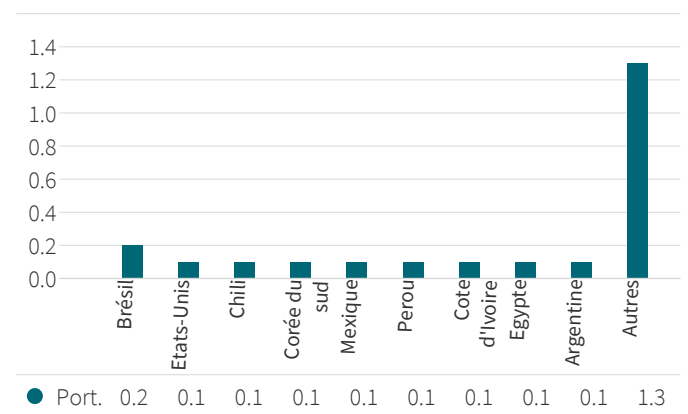
Exposition géographique (%)

	Portefeuille
Etats-Unis	10.48
Chili	4.96
Emirats Arabes	4.64
Mexique	4.59
Corée du sud	4.45
Colombie	4.20
Brésil	4.18
Perou	4.08
Afrique du Sud	3.95
Singapour	3.21
Autres	46.43
Cash	4.81

Contribution à la duration par secteur

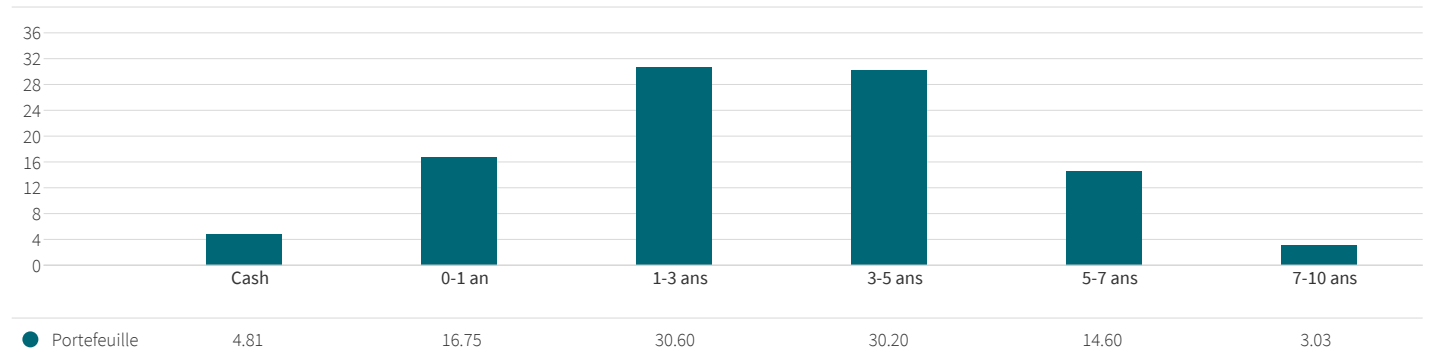


Contribution à la duration par géographie

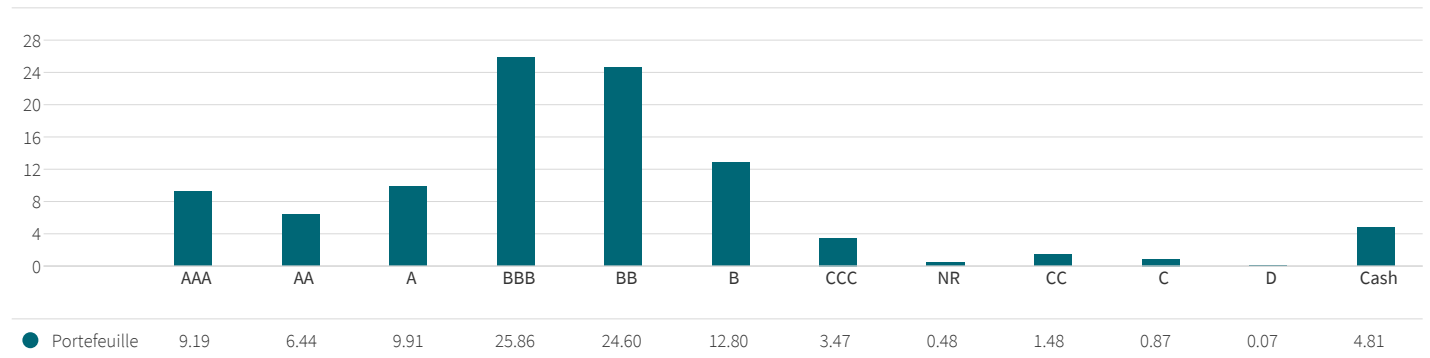


Analyse du portefeuille (suite)

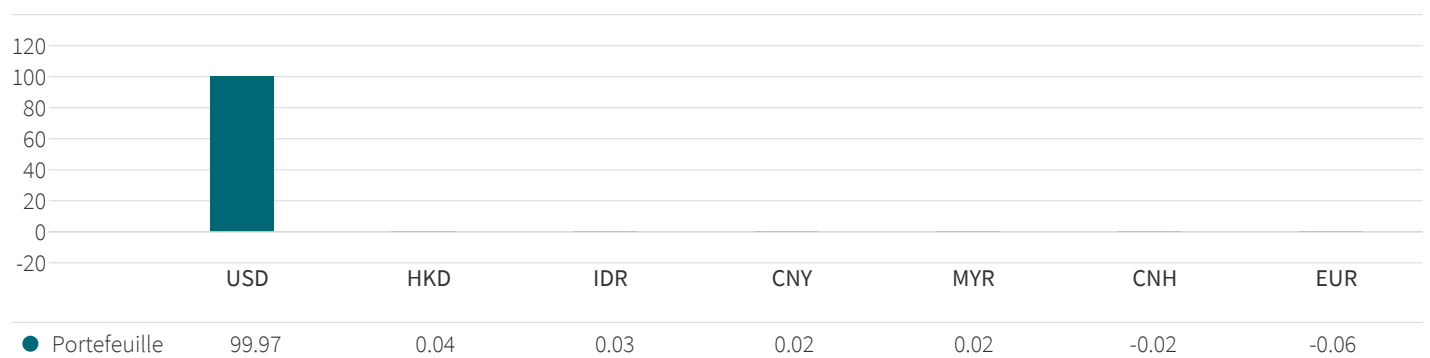
Exposition par Maturité (%)



Exposition par rating (%)



Exposition par devise (%)



Informations supplémentaires

Administration: I (H) EUR

Forme juridique	SICAV
Conforme Directive UCITS	Oui
Conforme Directive AIF	Non
Nationalité	Luxembourg
Date de la 1ère Valeur Liquidative	05/09/2012
Devise du fonds	USD
Devise du portefeuille	EUR
Valorisation	Quotidienne
Type de part	Capitalisation / Distribution
Code ISIN C / D	LU0800573429 / LU0800573692
Code Bloomberg C / D	AWEMSDI LX / AWEMSDI LX
Frais estimés courants	0.74%
Frais de gestion financière	0.55%
Frais de gestion maximum	0.55%
Commission de performance	Aucune
Souscription Initiale min.	5 000 000 EUR
Minimum de souscription ultérieure	1 000 000 EUR
Société de gestion	AXA Funds Management S.A.
(Sous) Délégation fin.	AXA Investment Managers UK Limited
Délégation comptable	State Street Bank International GmbH (Luxembourg Branch)
Dépositaire	State Street Bank International GmbH (Luxembourg Branch)

Comme indiqué dans le dernier rapport annuel, le calcul des frais courants n'inclut pas la commission de performance, mais comprend les frais de gestion et la commission de service appliquée. La commission de service appliquée effective est provisionnée à chaque calcul de la VL et incluse dans les frais courants de chaque Classe d'Actions.

L'investissement sera réduit par le paiement des frais mentionnés ci-dessus.

Objectifs du fonds

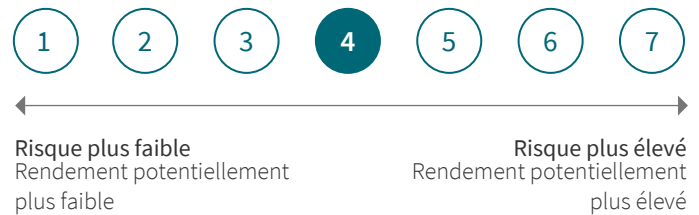
Vise à générer une performance, en USD, en investissant essentiellement dans des titres de créance à durée courte émis dans l'univers des marchés émergents sur une période de moyen terme, dont l'empreinte carbone est inférieure d'au moins 30 % à celle de l'indice composé à 75 % de l'indice J. P. Morgan Corporate Emerging Market Bond Index Broad Diversified et à 25 % de l'indice J. P. Morgan Emerging Market Bond Index Global Diversified (l'« Indice de Référence »). À titre d'objectif extra-financier secondaire, le portefeuille vise une intensité hydrique inférieure d'au moins 30 % à celle de l'Indice de référence.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 3 ans.

Caractéristiques du risque



La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le fonds est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risque additionnel

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Informations supplémentaires (suite)

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la volatilité des cours.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

Souscriptions Rachats

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15 h 00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs. La Valeur liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Investissement minimum initial: 5 000 000 USD, ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'actions concernée.

Investissement minimum subséquent : 1 000 000 USD, ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'actions concernée.

Comment investir

Avant d'effectuer un investissement, il est conseillé à l'investisseur de consulter le Prospectus correspondant, le Document d'information clé pour l'investisseur et les documents associés qui fournissent des renseignements détaillés sur le produit, y compris les risques et les frais d'investissement. Les informations contenues dans le présent document ne se substituent pas à ces documents ou à l'obtention d'un avis professionnel externe.

Investisseurs Particuliers

Les investisseurs particuliers sont invités à contacter leur intermédiaire financier.

Notation ESG

La notation ESG absolue repose sur une méthode d'évaluation d'une tierce partie. Si le fonds a obtenu 1 arbre (5 arbres), cela signifie qu'il appartient à la catégorie de notation ESG absolue la plus faible (la plus élevée).

Pour en savoir plus sur la méthode d'évaluation, rendez-vous sur <https://particuliers.axa-im.fr/des-referentiels-esg>.

L'intensité relative en CO2 correspond à la différence entre l'intensité en CO2 du fonds (exprimée en tCO2/mio. € de revenus) et celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est verte, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est inférieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est orange, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est supérieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est jaune, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est égale à celle de l'indice de référence. Les indicateurs ESG sont utilisés à titre d'information uniquement.

Le portefeuille ne présente pas d'objectifs ESG réglementaires ou contractuels.

Avertissements

Cette communication marketing ne saurait constituer une sollicitation ou un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement de la part d'AXA Investment Managers. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement. Les informations qu'il contient sont destinées uniquement à l'entité et/ou à la/aux personne(s) à qui il a été adressé, sauf autorisation contraire en vertu d'accords applicables. AXA Investment Managers décline par la présente toute responsabilité pour toute reproduction, redistribution ou transmission ultérieures, ainsi que de toute responsabilité issue desdites activités.

Informations supplémentaires (suite)

Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles et les opinions, estimations et prévisions présentées ici sont subjectives et susceptibles de changer sans préavis. Il n'est nullement garanti que les prévisions faites se réalisent. Les données, chiffres, déclarations, analyses, prévisions et autres informations fournis dans ce document se fondent sur l'état de nos connaissances au moment de sa préparation. Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance actuelle ou future, et toutes les données relatives à la performance ou au rendement mentionnées excluent les commissions et frais encourus lors de l'émission ou du rachat de parts. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Le cash inclut les différentes positions en liquidités et assimilées telles les liquidités dans les différents comptes en banque, les positions en fonds monétaires ou les profits latents à recevoir ou payer dans le cadre des couvertures de change.

Le Fonds référencé dans les présentes n'a pas été inscrit au titre de la loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement, telle qu'amendée, ni au titre de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, telle qu'amendée. Aucune des actions ne peut être proposée ou vendue, directement ou indirectement aux États-Unis ou à toute Personne américaine, sauf si les titres sont inscrits au titre de la loi, ou si une exemption aux formalités d'enregistrement de la loi est disponible. Une Personne américaine est définie comme (a) un individu qui est citoyen ou résident des États-Unis au titre de l'impôt fédéral américain sur le revenu ; (b) une société commerciale, un partenariat ou toute autre entité créée ou organisée conformément aux lois en vigueur ou qui existent aux États-Unis ; (c) une succession ou un trust dont les revenus sont assujettis à l'impôt fédéral américain sur le revenu, indépendamment du fait que lesdits revenus soient effectivement associés à une opération ou une activité aux États-Unis. Aux États-Unis, le présent contenu peut être distribué à une personne qui est un « distributeur » ou qui n'est pas une « personne américaine », telle que définie par la Règle S de la loi sur les valeurs mobilières de 1933 (telle qu'amendée).

Le Fonds est classé dans la catégorie des produits financiers dits Article 9 au sens du règlement SFDR. Les produits financiers Article 9 ont un objectif d'investissement durable. Dans le cadre de l'application à venir du Niveau 2 du règlement SFDR, la classification du Fonds fait actuellement l'objet d'un examen et pourrait être modifiée dans les mois à venir, sous réserve de l'approbation de la

CSSF. Il se pourrait dès lors que le Fonds soit reclassé dans la catégorie des produits financiers Article 8. Les produits financiers Article 8 promeuvent des caractéristiques ESG.

Qu'est-ce que le SFDR ?

Le SFDR est un règlement européen qui vise à accroître la transparence des produits financiers et des acteurs du marché, notamment en ce qui concerne la prise en compte des risques de durabilité et les affirmations en matière de durabilité. Le Niveau 1 du règlement SFDR, entré en vigueur en mars 2021, a introduit des règles basées sur des principes concernant la communication vis-à-vis des facteurs liés à l'ESG. La seconde phase (Niveau 2) du règlement SFDR entrera en vigueur le 1er janvier 2023. Le Niveau 2 du règlement SFDR et les autres positions réglementaires publiées depuis l'entrée en vigueur du Niveau 1 prévoient une interprétation plus stricte des fonds de placement les plus durables, c'est à dire ceux classés dans la catégorie des produits dits « Article 9 ».

Si le fonds ou le compartiment fait partie d'AXA World Funds. AXA WORLD FUNDS est domicilié au 49, avenue J.F. Kennedy L-1885 Luxembourg. La société est immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B. 63.116. La société est agréée comme SICAV de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM IV par la CSSF et gérée par AXA Funds Management, une société anonyme de droit luxembourgeois immatriculée au Luxembourg sous la référence B 32 223RC, dont le siège social est situé 49, Avenue J.F. Kennedy L-1885 Luxembourg.

Les sociétés sont données à titre d'information uniquement à la date du reporting et il est possible que ces sociétés ne soient plus présentes en portefeuille à une date ultérieure. Cette information ne constitue ni une recherche en investissement ni une analyse financière concernant les transactions sur instruments financiers ni ne constitue une offre d'acheter ou vendre des investissements, produits ou services et ne doit pas être considérée comme une sollicitation, un conseil en investissement ou un conseil juridique ou fiscal, une recommandation de stratégie d'investissement ou une recommandation personnalisée d'acheter ou de vendre des titres financiers.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter la page Internet suivante : <https://www.axa-im.com/what-is-sfdr>.

En fonction de la juridiction ou de la région du destinataire, les éléments suivants des informations supplémentaires peuvent s'appliquer:

Pour les investisseurs situés dans l'Union européenne :

Veuillez noter que la société de gestion se réserve le droit, à tout moment, de ne plus commercialiser le(s) produit(s) mentionné(s) dans la présente communication dans l'Union européenne, en déposant un avis auprès de son autorité de surveillance, conformément aux règles relatives aux passeports européens.

En cas d'insatisfaction à l'égard des produits ou services d'AXA Investment Managers, vous pouvez déposer une réclamation auprès du distributeur ou directement auprès de la société de gestion (de plus amples informations sur la politique en matière de réclamations d'AXA IM sont disponibles en anglais à la page Internet suivante : <https://www.axa-im.com/important-information/comments-and-complaints>)

Si vous résidez dans l'un des pays de l'Union européenne, vous avez également la possibilité d'engager une action judiciaire ou

Informations supplémentaires (suite)

extra-judiciaire à tout moment. La plateforme européenne de règlement des litiges en ligne vous permet de saisir un formulaire de réclamation (disponible à la page Internet suivante : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage>) et vous informe sur vos moyens de recours (disponible à la page Internet suivante : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.adr.show2>). Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur le site Internet d'AXA IM : <https://www.axa-im.com/important-information/summary-investor-rights>. Les traductions dans d'autres langues sont disponibles sur les sites Internet des entités locales d'AXA IM.